À PROPOS DE VOTRE COMPTE DE TAXES 2024

La Prairie

Ville de La Prairie
170, boul. Taschereau, bureau 400
La Prairie (Québec) J5R 5H6

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2024

Propriétaire(s)

NOM PRÉNOM

ADRESSE
VILLE, QC , CODE POSTAL

Période d'imposition du 2024-01-01 au 2024-12-31

Adresse
La Prairie

Matricule 0000-00-0000-0-000-0000
Nº contrôle 000000000

Cadastre(s) et numéro(s) de lot
10000000

Nº compte	Date	Nº certificat
2024-000000	2024-02-05	

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - Foncière générale		Évaluation	590 800	0,46159	100	2 727,07
GE - Comm. métropolitaine Montréal		Évaluation	590 800	0,01110	100	65,58
RS - Règl. urbain-1		Évaluation	590 800	0,00699	100	41,30
RS - Règl. urbain-2		Évaluation	590 800	0,01109	100	65,52
RB - Assainissement - eaux résidentielles		Logement(s)	1	168	100	168,00
RB - Eau résidentielle		Logement(s)	1	216	100	216,00
RB - Déchets domestiques		Logement(s)	1	171	100	171,00
RB - Matières recyclables		Logement(s)	1	56	100	56,00
RB - Matières organiques		Logement(s)	1	89	100	89,00
RB - Environnement		Logement(s)	1	35	100	35,00

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi
R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements
U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements
E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité
S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité
B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

Nº référence pour paiement
0000-00-0000-0-000-0000

Échéance(s)

1) 2024-03-06	605,77 $
2) 2024-04-22	605,74 $
3) 2024-06-06	605,74 $
4) 2024-07-22	605,74 $
5) 2024-09-05	605,74 $
6) 2024-10-21	605,74 $

Après échéance(s)
Taux d'intérêt annuel **15 %**

Date de calcul (arrérages, intérêts et pénalité)
2024-03-06

Taxes courantes	**3 634,47**
Arrérages	**0,00**
Intérêts	**0,00**
Pénalité	**0,00**
Crédit	**0,00**
Total à payer	**3 634,47 $**

Message(s)

Message
La municipalité n'émettra pas de reçu. Si vous avez effectué un paiement entre la mi-janvier et le 2024-02-05, ne pas tenir compte des arrérages. Information : 450 444-6603

Autres renseignements
Disponible, 12 versements égaux avec frais.

Lieu du paiement
Payable à toute Caisse Desjardins et à la plupart des institutions financières. Payable par Internet, paiements préautorisés, chèque, débit et argent. Prévoir 3 jours ouvrables.

Ville de La Prairie
Adresse
4
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,74
Échéance 2024-07-22 **Total à payer 605,74 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Ville de La Prairie
Adresse
5
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,74
Échéance 2024-09-05 **Total à payer 605,74 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Ville de La Prairie
Adresse
6
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,74
Échéance 2024-10-21 **Total à payer 605,74 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Ville de La Prairie
Adresse
1
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,77
Autres sommes 0,00
Échéance 2024-03-06 **Total à payer 605,77 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Ville de La Prairie
Adresse
2
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,74
Échéance 2024-04-22 **Total à payer 605,74 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Ville de La Prairie
Adresse
3
Nº référence pour paiement 0000-00-0000-0-000-0000
Une succ. Desjardins ou autre institution financière
Nº compte: 2024-000000
Taxes courantes 605,74
Échéance 2024-06-06 **Total à payer 605,74 $**
Nº contrôle 000000000-00-0

Dates d'échéance des versements

Échéance(s)

1) 2024-03-06	605,77 $
2) 2024-04-22	605,74 $
3) 2024-06-06	605,74 $
4) 2024-07-22	605,74 $
5) 2024-09-05	605,74 $
6) 2024-10-21	605,74 $

Numéro de référence pour paiements électroniques et par chèques (18 chiffres), correspondant à votre matricule

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

CONCERNANT VOTRE COMPTE DE TAXES

MODALITÉS DE PAIEMENT

PAR MODE ÉLECTRONIQUE

Via Internet

- Prévoir au minimum trois jours ouvrables avant que le paiement parvienne à la Ville. En cas de retard, des frais d'intérêt seront appliqués.

Important
Choisir le fournisseur : Ville de La Prairie - Taxes et indiquer les **18 chiffres seulement** du numéro de dossier dans la case « Référence ». Ce numéro est inscrit sur chaque coupon détachable.

AU COMPTOIR D'UNE CAISSE DESJARDINS

(uniquement pour les membres des caisses Desjardins)

- Prévoir au minimum trois jours ouvrables avant que le paiement parvienne à la Ville. En cas de retard, des frais d'intérêt seront appliqués.

PAR PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS

- Remplir le formulaire de demande d'adhésion au débit préautorisé disponible au comptoir de l'hôtel de ville ou à l'adresse ville.LAPRAIRIE.qc.ca/taxation, sous *Comment payer ses taxes* et le retourner à la Ville, accompagné d'un spécimen de chèque ou par courriel à l'adresse : recevables@ville.laprairie.qc.ca.

PAR PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES EN 12 VERSEMENTS ÉGAUX (PBVE)

- Remplir le formulaire de demande d'adhésion aux prélèvements bancaires par versements égaux (PBVE) disponible au comptoir de l'hôtel de ville ou à l'adresse ville.LAPRAIRIE.qc.ca/taxation, sous *Comment payer ses taxes* et le retourner à la Ville, accompagné d'un spécimen de chèque ou par courriel à l'adresse : recevables@ville.laprairie.qc.ca.

PAR LA POSTE

- Faire parvenir six **chèques postdatés*** aux dates d'échéance de paiement. Inscrire la date sous la forme jour/mois/année ou année/mois/jour.
- Libeller les chèques à l'ordre de : **Ville de La Prairie**
- Inscrire les 18 chiffres du numéro de dossier sur les chèques, de préférence au recto de ceux-ci. Ce numéro est inscrit sur chaque coupon détachable.
- Joindre les coupons détachables sans les agrafer aux chèques.

*** Important**
Il est préférable de faire parvenir vos chèques postdatés dès maintenant à la Ville, par la poste ou en venant les déposer directement à l'hôtel de ville (au comptoir ou dans la boîte postale située au rez-de-chaussée).

Ne pas oublier d'insérer le coupon détachable dans l'enveloppe.

À L'HÔTEL DE VILLE

Au comptoir d'accueil, situé au bureau 400, par chèque(s), en argent comptant ou par carte de débit.

AUCUN PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

ÉCHÉANCES POUR LE PAIEMENT DE VOS TAXES

Pour un compte de taxes de 300 $ ou moins, en un seul versement, au plus tard le 6 mars 2024.

Pour un compte de taxes de plus de 300 $, en six versements égaux :

- 1er versement : au plus tard le 6 mars 2024
- 2e versement : au plus tard le 22 avril 2024
- 3e versement : au plus tard le 6 juin 2024
- 4e versement : au plus tard le 22 juillet 2024
- 5e versement : au plus tard le 5 septembre 2024
- 6e versement : au plus tard le 21 octobre 2024

RESPONSABILITÉ SI VOTRE PAIEMENT DE TAXES ÉTAIT EFFECTUÉ PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Même si les renseignements relatifs au paiement de votre compte de taxes ont déjà été transmis par la Ville au créancier hypothécaire inscrit sur votre compte de taxes, vous devez tout de même vous assurer auprès de ce dernier que les paiements soient effectués au plus tard aux dates d'échéance.

FRAIS DE GESTION

- Le versement de taxes impayé portera intérêt au taux de 15 % annuellement.
- Des frais bancaires de 40 $ seront facturés pour les chèques sans provision.

TAXES ANTÉRIEURES IMPAYÉES

- S'il n'a pas été acquitté, un solde ayant une échéance comprise **entre la mi-janvier et la réception de cet avis d'imposition** apparaîtra sur votre compte de taxes 2024.

  Toutefois, si vous avez déjà effectué le paiement de ce solde antérieur, ignorez ce montant additionnel.

- Des intérêts seront également calculés jusqu'à la date du premier versement (le 6 mars 2024) et le montant total sera ajouté à votre premier versement de taxes de 2024.

RENSEIGNEMENTS

Ville de La Prairie
Services administratifs et financiers
170, boul. Taschereau, bureau 400
4e étage
La Prairie (Québec) J5R 5H6

Téléphone : 450 444-6603
finances@ville.laprairie.qc.ca
ville.LAPRAIRIE.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI
De 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

VENDREDI
De 8 h 15 à 12 h

Réalisation : Service des communications
Janvier 2024